

Des plateformes de répit pour ceux qui aident un proche malade



Des plateformes de répit pour ceux qui aident un proche malade

D'après une enquête récente, 11 millions de Français accompagnent des proches en situation de handicap ou de dépendance. Souvent seuls à assumer cette charge, ces proches sont soumis à un stress important et risquent l'épuisement. De nombreux dispositifs visent aujourd'hui à les soulager et à les accompagner au quotidien. La mise en place de plateformes de répit illustre bien ces nouveaux services à faire connaître davantage. En finançant ces projets, l'Agence régionale de santé apporte son soutien à tous ceux qui accompagnent un proche dépendant en Occitanie.



Des plateformes de répit pour soulager ceux qui aident

Créées dans le but de prévenir les risques d'épuisement et de diminuer le stress et l'anxiété des aidants, les plateformes d'accompagnement et de répit s'adressent à l'ensemble des proches qui accompagnent une personne en perte d'autonomie, quelle que soit sa maladie. Concrètement, chaque plateforme est adossée à une structure d'accueil de jour et propose une offre de services adaptée aux besoins de l'aidant et de la personne qu'il accompagne : formation, éducation thérapeutique, interventions ponctuelles d'aide à domicile, recherche d'un séjour de répit, d'un hébergement temporaire ou d'un accueil de jour, soutien psychologique, échanges entre aidants... Les conseils des professionnels de la plateforme sont gratuits.

Des services bientôt accessibles partout en Occitanie

Initié dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, le déploiement de ces plateformes de répit se poursuit dans le cadre du Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019. En Occitanie, 25 plateformes de répit ont déjà été développées et soutenues financièrement par l'Agence régionale de santé. Leurs services couvrent aujourd'hui la quasi-totalité du territoire : 7 d'entre elles ont été installées en 2018, 2 autres seront déployées courant 2019 en Ariège et en Lozère, afin de couvrir l'ensemble des départements de la région.

Les professionnels de ces 25 plateformes de répit d'Occitanie viennent de se réunir à Carcassonne. Cette réunion a été l'occasion de rencontrer sur place des représentants du Ministère des solidarités et de la santé (Direction générale de la cohésion sociale) qui ont présenté les orientations nationales sur l'évolution des plateformes de répit et plus généralement sur les mesures en faveur des aidants. Les professionnels présents ont pu échanger sur les actions mises en oeuvre, les difficultés rencontrées et les leviers de développement de leurs projets. Les participants ont pu également assister à une présentation du Pôle ressource régional maladie neurodégénératives, qui porte des services pratiques en faveur des aidants, tel que le dispositif de soutien « Allo, j'aide un proche ».

Pour en savoir plus :

Pour trouver la plateforme de répit et d'accompagnement proche de chez-vous :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/resultats-annuaire?service=point-information>

Pour en savoir plus sur le service téléphonique « Allô j'aide un proche » :

<http://www.pole-mnd.com/aidants-et-entourage-des-patients>

Pour consulter le portail dédié au parcours de santé des personnes âgées :

En Occitanie, l'Agence régionale de santé Occitanie finance une plate-forme téléphonique au service de toutes les personnes qui aident au quotidien un malade atteint d'une maladie neuro-dégénérative dans la région. **Au 0806 806 830 (prix d'un appel local), une équipe de psychologues se relaie tous les soirs de 18h à 22h (7 J sur 7) pour écouter, soutenir et orienter les proches de ces personnes malades.**

Ce service d'écoute, de conseils et de soutien psychologique, est animé par le pôle régional des maladies neuro-dégénératives. Cette plateforme téléphonique permet d'assurer un soutien aux aidants en soirée, en relais des services proposés par les plateformes d'accompagnement et de répit durant la journée.

Illustration Pixabay.com